

CHEZ NOUS

à Sarroux-Saint Julien

BULLETIN MUNICIPAL N° 18

MAI 2026

ÉDITO

Chères habitantes, Chers habitants,
Le 15 mars dernier, une page importante de l'histoire de notre commune s'est écrite. En nous accordant votre confiance pour ce nouveau mandat, vous avez fait le choix de la continuité dans l'action mais aussi de l'ambition pour l'avenir. Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous exprimer ma gratitude la plus sincère. En tant qu'enfant du pays, voir mon engagement reconnu par ceux avec qui j'ai grandi et côtoyé chaque jour est une source d'émotion immense, mais surtout un moteur pour travailler, sans relâche, au bien-être de chacun d'entre vous.

Une équipe plurielle pour un regard neuf : l'équipe qui m'entoure aujourd'hui est à l'image de notre territoire : un alliage de racines solides et de sang neuf. Elle a été en partie renouvelée, intégrant des conseillers dynamiques, passionnés et résolument engagés.

Il me tient à cœur de souligner qu'une partie de nos élus est composée de personnes ayant choisi de s'installer chez nous il y a quelques mois ou années. Leur présence au sein de ce conseil est un signal fort : elle prouve, s'il en était besoin, qu'il fait bon vivre dans notre commune. Leur regard extérieur, dépourvu d'habitudes anciennes, nous apporte une vision nou-



velle, indispensable pour anticiper les mutations de notre société tout en respectant notre identité.

Notre commune connaît aujourd'hui un dynamisme qui ne se dément pas. Nous voyons avec bonheur de nouvelles familles choisir notre cadre de vie pour s'épanouir. Ce renouveau se lit sur nos façades : des habitations parfois inutilisées depuis des décennies reprennent vie, retrouvent des volets ouverts et des jardins fleuris.

La demande pour l'achat et le locatif est aujourd'hui plus forte que jamais. C'est une opportunité histo-

Dates à retenir

- ♦ **Dimanche 17 mai**
Foyer rural : Thé dansant ;
- ♦ **Samedi 13 juin**
Comité d'Animation : Fête de l'Été ;
- ♦ **Dimanche 21 juin**
Foyer rural : Vide-grenier ;
- ♦ **Vendredi 26 juin**
Les Tréteaux du plateau : représentation de L'Atelier ;
- ♦ **Samedi 20 juin**
A. L. C. : Journée de découverte de l'ALC ;
- ♦ **Dimanche 26 juillet**
Foyer rural : Concours de belote ;
- ♦ **Semaine du 8 au 16 août**
A. L. C. : exposition "Art et Artisanat" ;
- ♦ **Week-end des 29 et 30 août**
Foyer rural : Fête patronale de la Saint-Barthélemy.

Vos rubriques

- ♦ **La vie municipale** : pp. 2 à 6 ;
- ♦ **Comment ça marche ?** : p. 9 & 10 ;
- ♦ **Les petits rappels à la loi** : p. 10 ;
- ♦ **Le coin des associations** : pp. 11 à 18 ;
- ♦ **Parenthèses** : pp. 19 & 20 ;
- ♦ **En bref** : p. 21 ;
- ♦ **Divers** : p. 22.

SARROUX
SAINT-JULIEN
Commune Nouvelle

rique pour notre démographie et notre économie locale. À ceux qui possèdent des biens et qui hésitent encore à s'engager dans un projet de vente ou de location, je le dis : ne laissons pas passer ce train. Le dynamisme d'un village se mesure aussi à sa capacité à accueillir.

L'action municipale ne faiblit pas. Le projet emblématique de ce début de mandat est sans conteste la réhabilitation de l'ancienne école de Sarroux en mairie. Au-delà de la création d'un lieu d'accueil moderne et accessible, cette réalisation marquera une étape majeure : le point final de la réhabilitation de la totalité de nos bâtiments communaux.

Pour que ces ambitions ne pèsent pas sur vos impôts, nous menons un travail acharné de concertation avec tous les échelons institutionnels. Que ce soit auprès de la Communauté de Communes, du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe, nous frappons à toutes les portes pour obtenir les meilleurs financements possibles. Parallèlement, nous restons aux côtés des porteurs de projets privés pour lever les freins et permettre à leurs initiatives de voir le jour sur notre sol.

Vous avez sans doute remarqué l'absence de publication durant l'année 2025. Ce silence éditorial était une obligation légale liée à la période de réserve électorale. Ce nouveau numéro, enrichi de nouvelles rubriques, marque donc le retour d'une communication transparente et régulière.

Ces nouvelles rubriques auront une mission d'information, mais aussi de pédagogie. Il est malheureusement regrettable de constater que certaines personnes agissent parfois pour leur propre intérêt au mépris des règles communes, entraînant des conséquences néfastes pour l'ensemble de la collectivité. En rappelant la législation et les règles de bon voisinage, nous souhaitons que chacun puisse agir en toute connaissance de cause. Le respect des règles est la condition *sine qua non* d'une vie de village sereine et harmonieuse.

C'est avec cette exigence et cet optimisme que nous entamons ce mandat. Merci encore pour votre confiance, et belle lecture à toutes et à tous.

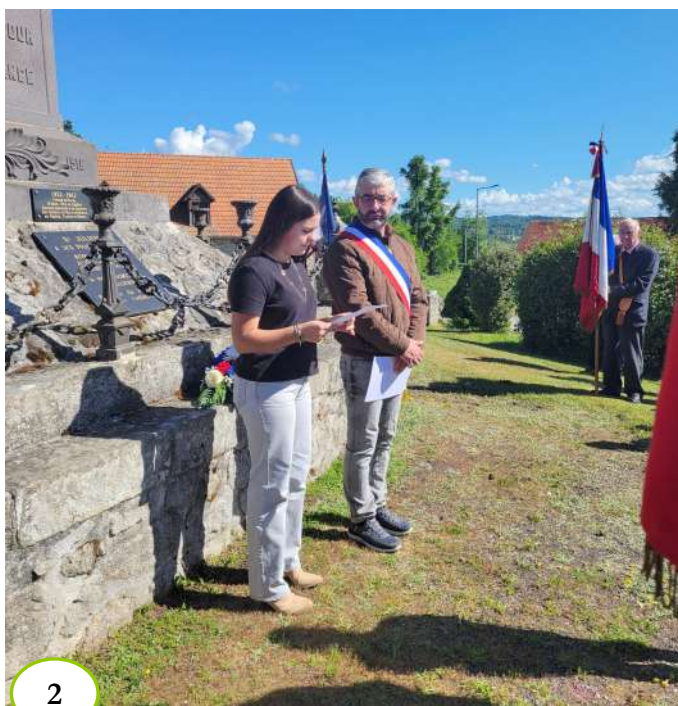
Votre Maire, Nicolas Jouve

La vie municipale



COMMÉMORATIONS DU 19 MARS ET DU 8 MAI

Les cérémonies patriotiques sont des moments où une commune se rassemble pour honorer son histoire. **Le 19 mars** comme **le 8 mai** rappellent deux pages essentielles de la mémoire nationale, et cette année encore, élus, anciens combattants et habitants se sont réunis à Sarroux et à Saint-Julien pour rendre hommage à celles et ceux qui ont servi la France.



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 28 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à vingt et une heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri Bonnet, sous la présidence de M. Alphonsout Jean-Paul, Maire.

PRÉSENTS : Alphonsout Jean-Paul, Basset Jean-Paul, de Carvalho Jacques, de Mijolla Thomas, Delbast Maryline, Dezieux René, Dupont Sophie, Gauthier Daniel, Jouve Nicolas, Lacombe Jean-Pierre, Le-ger Laurent, Massias Hervé, Moncourier Stéphanie, Noilhetas Danielle, Pradel Patricia, Sibial Sandra.

ABSENTS : Ferinczek Jérôme excusé donne procuration à Gauthier Daniel, Le-grand Jean-Paul excusé donne procuration à Jouve Nicolas, Vittori Lionel excusé donne procuration à Massias Hervé.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pradel Patricia. La séance est ouverte à 21h15.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal : l'approbation est reportée au prochain conseil municipal.

Présentation du budget 2026

M. le Maire présente les orientations budgétaires pour 2026, en précisant que les chiffres peuvent encore légèrement varier avant le vote final.

Budget annexe – Assainissement

Ce budget, relatif à la station d'épuration collective du lotissement de Sarroux, s'équilibre en fonctionnement à 11 687,73 €.

Dépenses de fonctionnement : Une somme de 2 000 € est proposée pour les charges générales (contre 681,22 € en 2025).

Recettes de fonctionnement : Il est prévu 3 000 € de produits des services, correspondant à la facturation aux abonnés.

Investissement : Un montant de 6 785,73 € est inscrit pour d'éventuels remplacements de matériel, bien qu'il soit peu probable que la totalité soit dépensée. L'emprunt lié à l'assainissement est terminé.

Budget principal - Fonctionnement (Charges)

Une revue poste par poste des dépenses est effectuée, en voici quelques-unes :

Chapitre 011 - Charges à caractère général :

Fournitures : Le conseil aborde en outre les budgets pour l'entretien (8 000 €), les petits équipements (6 000 €), les fournitures administratives (augmentation due au prix des timbres), et les fournitures scolaires (4 500 €). Une nouvelle ligne de 8 000 € est créée pour la fourniture de voi-

rie. Un budget de 2 000 € est prévu pour les vêtements de travail.

Énergie et fluides : Les budgets sont revus à la hausse en raison de l'augmentation des tarifs et de la mise en service de nouveaux bâtiments (dojo). Sont proposés : 4 000 € pour l'eau, 50 000 € pour l'électricité, 7 000 € pour le fioul, et 6 000 € pour les carburants (notamment à cause de l'utilisation de l'Unimog et la hausse des carburants).

Alimentation (cantine) : 60 000 € sont proposés pour anticiper les augmentations du prestataire. Une discussion est ouverte sur une éventuelle augmentation du prix du repas pour les familles (actuellement 2,55 €) pour la rentrée suivante.

Contrats et prestations :

Location de matériel : Le budget passe à 22 000 € suite à un rattrapage de facturation et à des problèmes sur des contrats de longue durée, justifiant une provision en vue d'un éventuel changement de prestataire.

Entretien : 30 000 € pour les bâtiments (en baisse), 100 000 € maintenus pour la voirie (l'épareuse étant désormais sous-traité), et 6 000 € pour l'éclairage public.

Matériel roulant et mobilier : Une provision de 30 000 € est faite pour le matériel roulant et 6 000 € pour les autres biens mobiliers.

Maintenance : Le budget pour le matériel informatique et les défibrillateurs est légèrement augmenté en vue de remplacement d'appareils.

Autres frais :

Frais de personnel extérieur (Centre de Gestion) : le budget est porté à 20 000 €.

Assurances : Proposé au départ à 15 000 €, ce budget pourrait être revu à la baisse 12000 euros.

Gardiennage ONF : Une provision de 22 000 € est inscrite pour une facture attendue.

Frais juridiques : 5 000 € sont provisionnés pour les litiges en cours et à venir.

Impôts et taxes : Le budget passe à 4 000 € en raison d'une nouvelle méthode de déclaration.

Chapitre 012 - Charges de personnel :

Un budget de 80 000 € est fixé pour le personnel titulaire et 80 000 € pour les non-titulaires. Le cas d'une contractuelle dont la rémunération n'a pas évolué sera examiné.

Les charges sociales et de prévoyance sont portées à 90 000 € pour couvrir l'augmentation des cotisations et la participation obligatoire de la mairie à la prévoyance/mutuelle.

Autres charges :

Contributions : 120 000 € sont prévus pour la communauté de communes (HCC) et 19 452 € pour le SDIS.

Subventions aux associations : Une enveloppe de 27 000 € est proposée.

Le total des dépenses réelles est estimé à 1 077 340 €.

Budget principal - Fonctionnement (Recettes)

Fiscalité directe : Monsieur le Maire explique l'écart entre le montant théorique des impôts et les sommes inscrits au budget, en raison de déductions et restitutions complexes de l'État. L'approche est basée sur les chiffres réels de l'année précédente par prudence. La complexité du suivi des flux (FPIC, attribution de compensation, FCTVA) est soulignée.

Dotations et revenus : Plusieurs baisses de recettes sont anticipées par prudence :

Les dotations de l'État et du Département sont inscrites en légère baisse.

Les revenus locatifs sont réduits de moitié (environ 7 500 €) en raison de l'incertitude pour la location du logement de la mairie et de l'absence des loyers du restaurant.

La redevance sur l'énergie hydroélectrique est en baisse, due à la correction de trop-perçus par EDF les années précédentes. Une perte plus importante de 45 000 € est attendue à partir de 2027.

Recettes diverses :

Coupes de bois : Des recettes de 1 500 € et 6 500 € sont attendues.

Redevances d'occupation du domaine public : 2 500 € sont attendus (contre 241 € perçus l'année précédente suite à un incident de procédure).

Autres : Mention d'une subvention de 500 € de Groupama reçue l'année précédente pour les défibrillateurs, et d'une dotation "Biodiversité" perçue par la commune.

Le total des recettes réelles - avant excédents est estimé à 965 100 €.

Budget principal – Investissements

Camion benne : Un budget de 50 000 € est inscrit.

Voirie : 50 000 €

Éclairage public : 4000 €

Véhicule léger : 30 000 €

Remplacement défibrillateurs : 2000 €

Armoire état civil ignifugée : 1200 €

Première tranche travaux mairie : 330 000 €

Emprunt :

Il est confirmé qu'un emprunt sera nécessaire pour financer la nouvelle mairie, mais pas pour l'année 2026.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 02-04-2026-1 : Nomination des délégués et suppléants RBAFM RBA (Radio Bort Artense) : le conseil procède à la désignation des représentants.

Patricia Pradel se porte volontaire comme représentante titulaire et Stéphanie Moncourier comme suppléante.

La proposition est adoptée.

Résultat du vote : 17 pour

Vente d'un bien de section à Saint-Julien

M. Jouve annonce qu'un vote devra être organisé pour la vente d'une parcelle à l'association « Coup de Main ». Il détaille la procédure stricte qui nécessite un vote des ayants droit (habitants de Saint-Julien) avec un quorum de 50%. Il précise que même en cas de vote négatif, le préfet peut avoir le dernier mot si le projet est jugé d'intérêt.

Questions diverses

Organisation de la journée vélo du 18 juin 2026 : Danielle Noilhetas rend compte d'une réunion sur un événement cycliste à

Ussel le 18 juin 2026, dans le cadre du Tour de France. Deux groupes d'enfants de la commune y participeront. La mairie devra assurer le transport des vélos (dépôt entre 8 h 30-9 h, récupération à 15 h 30). Des questions de sécurité routière sont soulevées concernant le passage des enfants sur la ligne d'arrivée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 17.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026

Procès-Verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Date de convocation : 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri-Bonnet, sous la présidence de M. Jouve Nicolas, Maire.

PRÉSENTS : Alphonsout Jean-Paul, Basset Jean-Paul, De Mijolla Thomas, Delbast Maryline, Dupont Sophie, Farges Nicolas, Ferinczek Jérôme, Frissee Bénédicte, Gauthier Daniel, Jouve Nicolas, Leclercq-Nicolas Christine, Legrand Jean-Paul, Manaranche Elsa, Moncourier Stéphanie, Noilhetas Danielle, Piquet Bruno, Pradel Patricia, Rafael Antoine, Rival Isabelle.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dupont Sophie

Séance ouverte à 19h14 par le maire sortant Jean Paul Alphonsout.

Conformément à la procédure, la présidence de la séance est transférée au doyen d'âge, Daniel Gauthier, pour procéder à l'élection du maire.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil municipal du 5 février 2026.

Élection du Maire

Constitution du Bureau de vote :

Président : Daniel Gauthier

Secrétaire : Sophie Dupont

Assesseurs : Bénédicte Frisée, Jean-Paul Basset, Patricia Pradel

Nicolas Jouve est le seul candidat déclaré. Le conseil procède au vote à bulletin secret.

Nicolas Jouve est élu à 17 voix pour et 2 bulletins nuls. Nicolas Jouve est proclamé Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-1 : Détermination du nombre d'adjoints

Le nombre d'adjoints à définir est compris entre 1 et 30 % du nombre de conseillers soit 5. 6 conseillers sont candidats aux postes d'adjoints.

Nicolas Jouve propose de réduire le nombre d'adjoints à 4.

En complément, comme le lui permettent les textes, il désignera 4 conseillers délégués de son choix précisant qu'il n'est pas tenu de respecter la parité pour les délégués. Le conseil approuve à l'unanimité l'élection de seulement 4 adjoints.

Résultat du vote : 19 pour.

La liste suivante des adjoints respectant la parité proposée par Nicolas JOUVE est soumise au vote :

Jean-Paul Basset

Patricia Pradel

Jean-Paul Alphonsout

Danielle Noilhetas

La liste est élue avec 16 voix pour et 3 bulletins nuls.

Le maire nomme 4 conseillers délégués pour compléter l'équipe :

Sophie Dupont

Jean-Paul Legrand

Maryline Delbast

Christine Leclercq-Nicolas

Le maire procède à la lecture de la Charte de l' élu local qui rappelle les principes déontologiques fondamentaux (impartialité, probité, intégrité), les devoirs (assiduité, déclaration d'intérêts) et les droits (indemnités, formation, protection sociale) des élus.

Le document est remis à tous les membres du Conseil.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-2 : Indemnités de fonction des élus

Les indemnités de fonction sont fixées sur la base de l'Indice brut. Les taux maximums autorisés pour une commune de 500 à 999 habitants sont :

Maire : 44,3 %, correspondant à 1 820 € bruts.

Adjoints : 11,77 % pour chacun, correspondant à 483.81 € bruts.

Conseillers délégués : 6% soit 246.63 € bruts.

Considérant que ces rémunérations ne doivent pas dépasser une enveloppe mensuelle maximum de 4240.01 €, Monsieur le Maire propose les taux de rémunération suivants :

Maire : 44,3 %, correspondant à 1 820 € bruts.

Adjoints : 11,77 % pour chacun, correspondant à 483.81 € bruts.

Conseillers délégués : 2,94 %, correspondant à environ 120.85 € bruts.

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-3 : Création et composition des commissions municipales

Le maire précise qu'il est président de droit de toutes les commissions.

Sur la base du volontariat, les membres et vice-présidents sont désignés pour les commissions suivantes :

Commission voirie :

Legrand Jean-Paul (vice-président), Alphonsout Jean-Paul, Ferinczek Jérôme et Rafael Antoine

Commission personnel communal :

Delbast Maryline (vice-présidente), Basset Jean-Paul, Gauthier Daniel et Piquet Bruno

Commission bâtiments communaux et églises :

Basset Jean-Paul (vice-président), Alphonsout Jean-Paul, Farges Nicolas, Leclercq-Nicolas Christine, Legrand Jean-Paul, Pradel Patricia et Rafael Antoine

Commission cimetières :

Leclercq-Nicolas Christine (vice-présidente), Farges Nicolas, Frisée Bénédicte et Rival Isabelle

Commission école et vie scolaire :

Noilhetas Danielle (vice-présidente), Manaranche Elsa, Moncourier Stéphanie et Pradel Patricia

Commission communication :

Noilhetas Danielle (vice-présidente),

Delbast Maryline, Frisée Bénédicte et de Mijolla Thomas

Commission vie associative, cadre de vie et nouveaux arrivants :

Pradel Patricia (vice-présidente), Noilhetas Danielle, Frisée Bénédicte, Gauthier Daniel, Moncourier Stéphanie, Piquet Bruno, Rafael Antoine et Ferinczek Jérôme

Commission budgétaire :

Dupont Sophie (vice-présidente), Basset Jean-Paul, Delbast Maryline, Manaranche Elsa et Rival Isabelle

Commission urbanisme et PLUI :

Alphonsout Jean-Paul (vice-président), Basset Jean-Paul, Manaranche Elsa, Noilhetas Danielle, et Rival Isabelle

Commission ADMR et gérontologie :

Pradel Patricia (vice-présidente), Delbast Maryline, Leclercq-Nicolas Christine et Noilhetas Danielle

Commission prévention des risques :

Dupont Sophie (vice-présidente), Delbast Maryline, Gauthier Daniel et Moncourier Stéphanie

Commission repas des aînés, fêtes et cérémonies :

Pradel Patricia (vice-présidente), Frisée Bénédicte, Gauthier Daniel et Leclercq-Nicolas Christine

Commission gestion des biens de sections :

Alphonsout Jean-Paul (vice-président), Basset Jean-Paul et Gauthier Daniel

Commission Transbois :

de Mijolla Thomas (vice-président), Gauthier Daniel et Legrand Jean-Paul

Commission travaux :

Basset Jean-Paul (vice-président), Alphonsout Jean-Paul et Gauthier Daniel

Commission vie du tiers-lieu :

de Mijolla Thomas (vice-président), Delbast Maryline, Frisée Bénédicte, Gauthier Daniel et Moncourier Stéphanie

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-4 : Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Après accord des membres du Conseil, l'élection est réalisée à main levée. Les membres suivants sont élus à l'unanimité :
3 Titulaires : Jean-Paul Basset, Jean-Paul Legrand, Bruno Piquet.

3 Suppléants : Antoine Rafael, Jean-Paul Alphonsout, Daniel Gauthier.

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-5 : Désignation des commissaires pour la composition de la CCID

La Mairie doit dans un premier temps proposer une liste de 24 noms au directeur des services fiscaux parmi lesquels il désignera 6 titulaires et 6 suppléants.

Cette liste ci-dessous inclut des résidents de la commune de Sarroux-Saint Julien et deux personnes extérieures à la commune :

Joël Dumas, Le Deveix ; Agnès Coudert, La Roche ; Gilbert Fournial, La Vedrenne ; Carine Vennat, Le Puy De Bort ; Jean-Michel Vergne, Saunat ; Laurent Pradat, Lagrange ; Alain Monerie, Les Paves ; Lionel Druesne, Le Longeard ; Jean-Pierre Lacombe, Nuzéjoux ; Jean-Paul Mialaret, Sauliac ; Jean-Pierre Dumont, Andregeat ; Odette Gauthier, Les Barraques ; Michel Cheminade, Cronzat ; Jean-François Gailard, Les Plaines ; Jean-Pierre Mialaret, Ciaux ; Gisèle Forestier, Le Bourg de Sarroux ; Laurent Galeyrand, Les Barraques ; Bernard Salaün, Le Bourg de Sarroux ; Na-

dine Vaquero, Liginiaac ; Bernadette Giraud, Le Chassang ; Éric Mialaret, Le Bourg de Saint-Julien ; René Dezieux, Champoux.

Hors commune : Christine Bourdin, Bort Les Orgues ; René Bugourie, Margerides.

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-7 : Élection des délégués de la commune au Comité du Syndicat de la Diège

Sur la base du volontariat, les membres suivants sont désignés :

2 Titulaires : Jean-Paul Basset, Jean-Paul Alphonsout.

2 Suppléants : Bruno Piquet, Daniel Gauthier.

Pour information, la réunion d'installation du Syndicat de la Diège est fixée au 19 mai 2026 à 18h.

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-8 : Élection des délégués auprès du Syndicat

Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Sur la base du volontariat, les membres suivants sont désignés :

2 Titulaires : Jean-Paul Basset, Bénédicte Frisee.

Résultat du vote : 19 pour.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION 20-03-2026-9 : Élection des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique

Sur la base du volontariat, les membres suivants sont désignés :

1 Titulaire : Jean-Paul Basset.

1 Suppléante : Stéphanie Moncourier.

Résultat du vote : 19 pour.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.*

Rappel : vous pouvez consulter tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la mairie.

DEUX NOUVELLES SECRÉTAIRES AU SERVICE DE LA MAIRIE

Avec quelques mois de retard, la mairie a le plaisir d'annoncer l'installation de deux nouvelles secrétaires de mairie, qui ont pris leurs fonctions au sein du conseil municipal.

Karine Planet (à gauche), secrétaire générale de mairie, a pris ses fonctions en juin 2025 et assure son service tous les jours de la semaine.

Aurore Chanut (à droite), assistante administrative, l'a rejointe en septembre 2025 sur un service de 23 heures. Elle est présente en mairie les mardis, jeudis et vendredis.

Ces nominations marquent une étape importante pour renforcer l'accueil du public, améliorer le suivi administratif et accompagner les projets de la commune.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Nicolas Jouve, **maire**

Les adjoints



Jean-Paul Basset
1^{er} adjoint



Patricia Pradel
2^{ème} adjointe



Jean-Paul Alphonsout
3^{ème} adjoint



Danielle Noilhetas
4^{ème} adjointe

Les conseillers délégués



Maryline Delbast



Sophie Dupont



Christine Leclercq-Nicolas



Jean-Paul Legrand

Les conseillers municipaux



Nicolas Farges



Jérôme Férenczek



Bénédicte Frisée



Daniel Gauthier



Elsa Manaranche



Thomas de Mijolla



Stéphanie Moncourier



Bruno Piquet



Antoine Rafael



Isabelle Rival

La liste complémentaire



Jean-Pierre Lacombe



Marion Nicolas

BUDGET 2026

FONCTIONNEMENT		Compte Administratif 2025		Budget Primitif 2026	
chapitre budgétaire	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2025	Réalisations 2025	Propositions du Budget 2026	Evolution Bp n-1/n
011	Charges à caractère général	503 861,00 €	352 990,18 €	443 000,00 €	-12,08 %
012	Charges de personnel	289 600,00 €	243 414,78 €	318 000,00 €	9,81 %
014	atténuation de produits (FPIC)	125 139,00 €	125 139,00 €	141 456,00 €	13,04 %
65	autres charges de gestion (hors 6586)	113 500,00 €	98 677,49 €	117 546,50 €	3,57 %
6586	frais de fonctionnement des groupes d'élus				-
66	charges financières	20 000,00 €	16 841,59 €	30 000,00 €	50,00 %
67	Charges Exceptionnelles 67 cpt 673	4 000,00 €	21,65 €	3 000,00 €	-25,00 %
68	Dotations aux provisions		- €	206,25 €	-
	Total des opérations réelles	1 056 100,00 €	837 084,69 €	1 053 208,75 €	-0,27 %
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	3 700,80 €	3 700,80 €	270,00 €	-92,70 %
			- €		-
023	Autofinancement prévisionnel: virement à la section d'investissement	717 791,95 €		750 948,56 €	4,62 %
	TOTAL DES DEPENSES	1 777 592,75 €	840 785,49 €	1 804 427,31 €	1,51 %

	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2025	Réalisations 2025	Propositions du Budget 2026	Evolution Bp n-1/n
013	Atténuation de charges	500,00 €	913,91 €	500,00 €	0,00 %
70	Produits de Services	34 600,00 €	87 824,28 €	36 000,00 €	4,05 %
73	Impôts et taxes sauf 731	321 382,00 €	336 698,29 €	330 000,00 €	2,68 %
731	fiscalité locale	269 000,00 €	276 030,00 €	254 456,00 €	-5,41 %
74	Dotations et participations	291 568,00 €	300 623,18 €	267 000,00 €	-8,43 %
75	Produits de Gestion Courante	13 500,00 €	128 392,81 €	89 500,00 €	562,96 %
77	Produits exceptionnels 77	3 602,50 €	3 602,50 €	- €	-100,00 %
	Total des opérations réelles	934 152,50 €	1 134 084,97 €	977 456,00 €	4,64 %
042	Opérations d'Ordre	98,30 €	98,30 €		-100,00 %
002	Excédents 002	843 341,95 €		826 971,31 €	-1,94 %
	TOTAL DES RECETTES	1 777 592,75 €	1 134 183,27 €	1 804 427,31 €	1,51 %
	Résultat cumulé de l'exercice	- €	293 397,78 €		

La fiscalité Directe locale - Prévisions du budget primitif

Libellé des taxes	Bases d'imposition	Taux appliqués	Produit résultant
Taxe d'habitation	377 200,00	4,72 %	17 804 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 623 000,00	32,51 %	527 637 €
Taxe foncière sur non bâties	65 900,00	54,43 %	35 869 €
FNGIR			-116 936 €
Autres ressources fiscales			46 508 €
Contribution « coefficient correcteur »			-349 515 €
	sous total		161 368 €
Allocation compensatrice			47 551 €
	Total général		208 919 €

INVESTISSEMENT		Compte Administratif 2025		Budget Primitif 2026	
chapitre budgétaire	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2025	Réalisations 2025	Propositions du Budget 2026	Evolution Bp n-1/n
20	immobilisations incorporelles (20 sauf 204)			0,00 €	-
204	subventions d'équipement versées (204)	8 200,00 €	2 709,00 €		-100,0%
21	immobilisations corporelles 21	417 699,02 €	225 600,13 €	401 500,00 €	-3,9%
23	immobilisations en cours 23 RAR 21 et 23	324 673,14 €		563 411,56 €	73,5%
16	remboursement capital de la dette	68 114,00 €	68 113,33 €	80 000,00 €	17,5%
16	dettes assimilées : caution,...(hors				-
26	remboursement capital de la dette)				-
	participations et créances rattachées				-
	Total des opérations réelles	818 686,16 €	296 422,46 €	1 044 911,56 €	27,6%
040	opérations d'ordre transfert entre sections	98,30 €	98,30 €	0,00 €	-100,0%
041	opérations patrimoniales d'ordre				-
001	Déficit 001	64 387,78 €		213 668,42 €	231,8%
	TOTAL DES DEPENSES	883 172,24 €	296 520,76 €	1 258 579,98 €	0,43 €
	Résultat de l'exercice soit un déficit de		149 280,64 €		
	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2025	Réalisations 2025	Propositions du Budget 2026	Evolution Bp n-1/n
13	subventions d'investissement reçues (hors 1	70 458,94 €	24 445,00 €	121 000,00 €	71,7%
138	autres subventions non transférables				-
16	emprunts contractés				-
10	dotations sauf 1068		24 271,27 €	76 593,00 €	-
27	autres immobilisations financières				-
	Total des opérations réelles	70 458,94 €	48 716,27 €	197 593,00 €	180,4%
041	opérations patrimoniales d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
040	opérations d'ordre transfert entre sections	3 700,80 €	3 700,80 €	270,00 €	-92,7%
1068	Réserves c/1068	94 823,05 €	94 823,05 €	309 768,42 €	226,7%
024	cession	-3 602,50 €			
021	Autofinancement prévisionnel : virement de la section de fonctionnement	717 791,95 €		750 948,56 €	4,6%
	Excédent 001				-
	TOTAL DES RECETTES	883 172,24 €	147 240,12 €	1 258 579,98 €	42,5%
	Résultat de l'exercice soit un excédent de		0,00 €		

TABLEAU DES RESULTATS

Résultat de Fonctionnement	1 136 739,73 €
Résultat d'Investissement	-213 668,42 €
Restes à réaliser Dépenses	96 100,00 €
Restes à réaliser Recettes	0,00 €
Besoin de financement	309 768,42 €

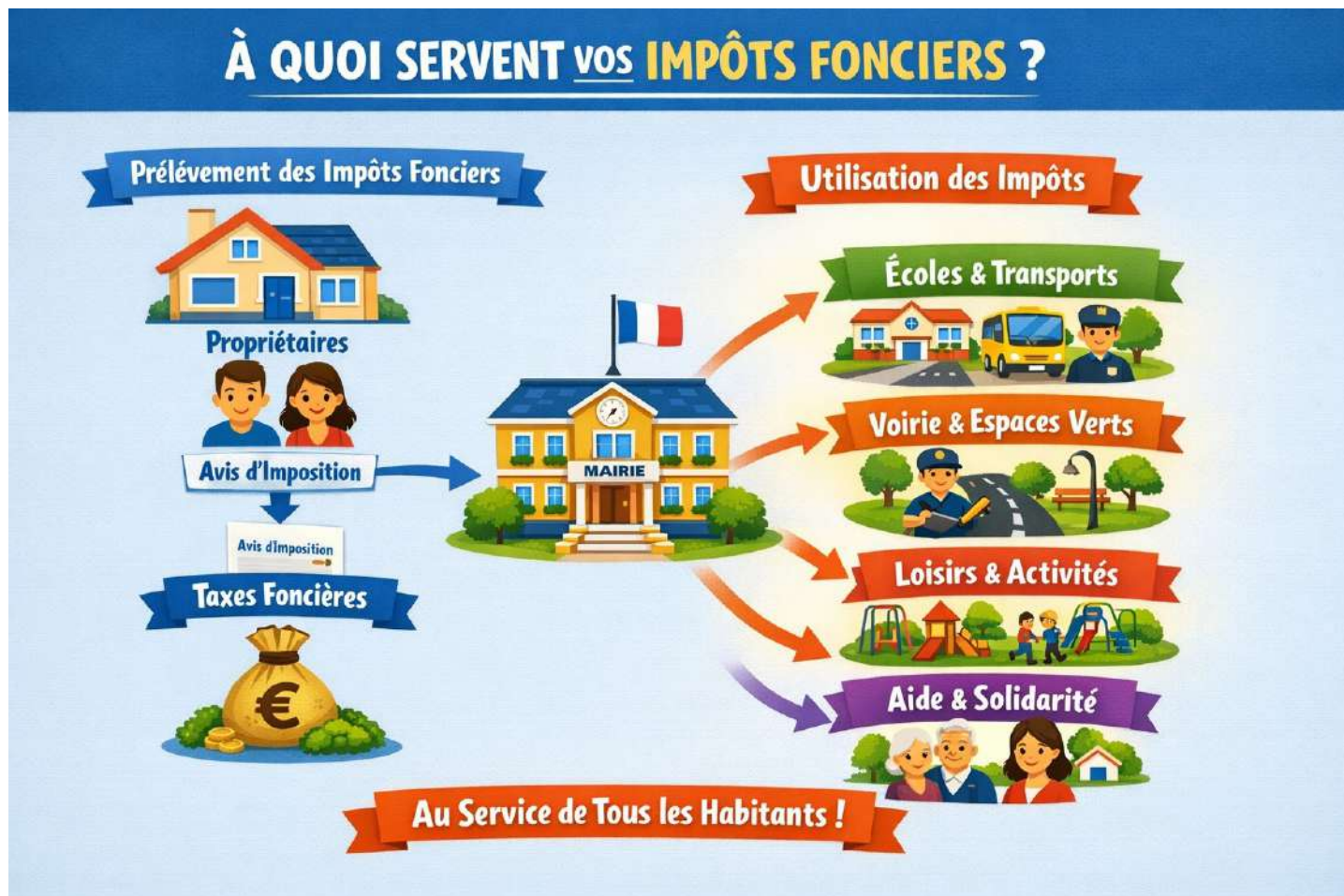
DECISION D'AFFECTATION

En réserve pour couvrir le besoin de financement d'investissement	309 768,42 €
En Fonctionnement en recette au BP	826 971,31 €
Montant du résultat de fonct n-1	1 136 739,73 €



Comment ça marche ?!

À qui reviennent nos impôts ?



LA COMMUNE

Taxe foncière pour la **part communale**, hors prélèvement du **FNGIR** (fonds national de garantie individuelle des ressources) et du **Coefficient Correcteur** (mécanisme de neutralisation de la taxe d'habitation) qui sont des prélèvements de solidarité et d'ajustement de l'État.

Ces prélèvements représentent **36%** du montant de la part communale sur la taxe foncière.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

L'ÉTAT

- ⇒ Impôts sur le revenu ;
- ⇒ TVA ;
- ⇒ Taxes nationales CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Et en matière d'urbanisme ???

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Petits rappels à la loi !



La tonte des pelouses est encadrée par le **Code de la Santé publique** (articles R. 1334-31 et suivants) : ces articles interdisent les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage, ce qui inclut les tondeuses. Ils servent de base aux arrêtés préfectoraux ou municipaux qui fixent les horaires autorisés.

Pour la commune de Sarroux-Saint Julien, selon l'**arrêté préfectoral** en date du **24 novembre 1999**, les horaires sont les suivants :

- **Les jours ouvrés** : 8 h 30 à 12 h – 14 h 30 à 19 h 30 ;
- **Les samedis** : 9 h à 12 h – 15 h à 19 h ;
- **Les dimanches et jours fériés** : 10 h à 12h.

Le non respect de ces horaires peut entraîner des amendes de 68 euros à 450 euros, selon les cas.

La **vidéo surveillance** est strictement encadrée par le **Code de la sécurité intérieure** (article L251-1). Il distingue :

- Vidéosurveillance privée (chez soi) ;
- Vidéoprotection (voie publique, lieux ouverts au public).

Règles essentielles pour un privé :

- **Ce qui est autorisé** : filmer uniquement l'intérieur de sa propriété (maison, jardin, chemin d'accès privé).
- **Ce qui est interdit** : filmer la voie publique, même partiellement ; filmer le terrain ou l'entrée d'un voisin.

En cas de non respect de cette législation, la sanction est de 1 an de prison et 45 000 euros d'amende.

Le coin des associations

PING SARROUX-SAINT JULIEN DÉJÀ 30 ANS !

Un peu d'histoire...

1996 ... 2026. 30 ans de tennis de table à Saint-Julien-près-Bort.

ALC Saint-Julien-près-Bort en 96, Ping Saint Julien-près-Bort en 2013 puis Ping Sarroux-Saint Julien en 2018 : le **En 1996**, dans le cadre de l'ALC, en accord avec la municipalité, une bande de copains décide d'organiser une activité tennis de table, salle Marcel-Bredèche. La « mayonnaise » prend bien !

Progressivement, le groupe de participants s'étoffe, les entraînements, les petits tournois internes se succèdent. Jeunes et moins jeunes apprécient l'activité. Le Tennis de table s'installe à Saint Julien-près-Bort.

En 1998, changement de cap, avec une décision portant sur l'accès à la compétition. Les membres du Club décident d'adhérer à la Fédération Française de Tennis de Table et de participer aux compétitions départementales.

Cinq joueurs se licencient. Notre équipe évolue en D3. Le premier match se déroule chez nos voisins de Ligniac, il débouche sur une victoire (6 à 4). Nous avons conservé une copie de cette première feuille de match. Par la suite, les résultats resteront équilibrés, avec une 4ème place finale en fin de saison. La compétition fait désormais partie de l'ambiance Club.

Progressivement, les effectifs augmentent. La petite quinzaine de pongistes du début devient rapidement une petite trentaine. Nous dissocions les licences traditionnelles (accès à la compétition) des licences loisir, mais les entraînements regroupent tous les membres du Club.

Rapidement la salle Marcel-Bredèche « devient petite ».

Dès **juillet 2002**, en AG ping nous évoquons :

- la mise en place de plusieurs séances d'entraînement dans la semaine (mardi, vendredi, samedi après midi) en fonction des disponibilités de la salle.

- la nécessité de pratiquer la compétition dans plusieurs salles (solutions trouvées : préau de l'école de Saint Julien-près-Bort, foyer rural de Sarroux).

- l'obligation de consolider le budget (apparition de Sponsors, notamment pour les maillots).

Bref, à l'intérieur de l'ALC, le Club Ping est dans l'obligation de se structurer.

Au cours de la **saison 2005- 2006** la création d'une école de Tennis de table constitue un moment fort de la vie du Club. Les jeunes apportent réellement une dynamique nouvelle. Rapidement ils accèdent aux compétitions avec d'excellents résultats.

Le "Ping" s'installe vraiment au Pays.



2008, véritable "tournant" dans la vie du Club, nous accédons à la salle omnisports :

- 6 tables disponibles simultanément,
- 2 vestiaires, douches, WC
- 2 espaces de rangement pour le matériel.

Nous pratiquons dans d'excellentes conditions.

Les résultats de nos équipes étaient déjà bons (notre équipe 1 évoluait en D1, plus haut niveau départemental), ils vont s'améliorer.

En effet, lors de la saison 2008 – 2009 notre équipe 1 accède au niveau régional ... moment historique pour le Club.

Cette saison là, 44 adhérents pratiquent le tennis de table, 23 adultes et 21 jeunes.

Nous engageons 6 équipes en catégorie adultes et 3 équipes jeunes en championnat.

Depuis plusieurs années, la gestion du Tennis de Table, à l'intérieur de l'ALC, pose problème. En conséquence, les dirigeants décident de prendre leur autonomie.

Vendredi 31 mai 2013, AG Constitutive, PING ST JULIEN PRÈS BORT est né. Le logo du Club apparaît.

Prenant en compte l'évolution communale et, notamment, la fusion des communes de Saint Julien-près-Bort

et de Sarroux, les dirigeants du Club officialisent son nouveau nom lors de **l'AG de juin 2018**.

A ce jour, PING SARROUX-SAINT JULIEN poursuit son petit bonhomme de chemin.

Nous comptons 30 licenciés (20 adultes, 10 jeunes). 17 pongistes possèdent une licence compétition. Les entraînements se déroulent le mardi (à partir de 18 heures pour les jeunes, dès 20 heures pour les adultes), le vendredi à partir de 20 heures pour les adultes, si pas compétition.

Trois équipes participent au championnat de la Corrèze.

Pour la 2ème phase, après 3 journées de compétition, l'équipe 1, en D2, occupe la 1ère place de sa poule. Les équipes 2 (en D3) et 3 (en D4) obtiennent de moins bons résultats. Elles sont aux dernières places de leur poule.

Vendredi 24 avril 2026, les équipes 1 et 2 se déplacent à Ussel. L'équipe 3 reçoit Beynat.

Nous attendons une confirmation pour l'équipe 1 et de meilleurs résultats pour les équipes 2 et 3.

Et la vie continue.

ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

Assemblée générale ordinaire

Le samedi 24 janvier 2026, s'est tenue à la salle omnisports de Saint-Julien l'assemblée générale ordinaire 2025 de l'association Loisirs et Culture, en présence de 15 membres, une dizaine d'autres ayant donné procuration.

Le président Jean-Paul Breton ouvre la séance à 15 h 15 et remercie les personnes présentes. Il passe ensuite la parole aux responsables des sections.

BILAN MORAL 2025

Activités annuelles régulières :

Atelier d'occitan, responsable Jean-Pierre Lacombe

Les séances de découverte ou redécouverte de la langue occitane se tiennent le 1er jeudi de chaque mois de 15h à 18h. L'atelier compte 12 participants, l'arrivée de plusieurs personnes fidèles de celui d'Ussel a renforcé l'effectif.

Bibliothèque, responsable Françoise Breton

Nous accueillons les personnes intéressées tous les jeudis de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous. La bibliothèque contient environ 1700 livres. Environ 12 lectrices régulières. Partenariat avec la bibliothèque centrale de Tulle qui peut nous procurer des livres à la demande (passage d'une navette mensuelle).

Danse indienne, responsable Stéphanie Viallard

3 enfants participent au cours tous les lundis de 17 h 30 à 18 h 30. Une représentation pour clôturer les cours 2025 a eu lieu au mois de Juin.

Échecs, responsable Bruno Magne

Les Joueurs d'échecs ont grand plaisir à se retrouver tous les lundis à 20h pour la pratique de cette activité passionnante. L'effectif de joueurs, soit 6 personnes, reste inchangé, un joueur parti pour raisons professionnelles, ayant été remplacé par un nouvel arrivant.

Jeux de société, responsable Jean-François Manzagol

En 2025 les participants se sont réunis tous les jeudis de l'année de 14h à 18h. Cette activité comptait 7 personnes qui se divertissaient entre la belote et le rami.

Tir à l'arc, responsable Jean-Paul Breton

En 2025, la section a compris jusqu'à 11 tireurs (9 adultes et 2 jeunes) dont 7 licenciés compétition à la compagnie « La Flèche de la Sumène ». Ces licenciés ont participé à 9 concours en salle et 2 concours extérieurs. Sophie Gengembre a été Championne du Cantal en tir en salle. Mathéïs Gatignol a été Champion du Cantal en tir extérieur. L'entraînement a eu lieu dans la salle omnisports du Bourg de Saint-Julien et pendant la saison de tir extérieur dans un pré que Antony Matos met aimablement à notre disposition.

MANIFESTATIONS 2025

Danse Indienne

Un spectacle de danse a été organisé par Stéphanie Viallard le 16 juin à 17h, à la salle Henri-Bonnet avec 6 danseuses et environ 15 spectateurs.

Exposition Art et Artisanat

En 2025 elle s'est tenue du 9 au 17 août, salle omnisports, avec 19 exposants. 170 visiteurs sont passés, les recettes furent de 1504 € de ventes pour les exposants.

Peinture, aquarelle, vannerie, savons, miel, broderie, bijoux, objets décoratifs, photos, figurines, couture, objets en bois, tableaux, etc., étaient au rendez-vous

Journée du Livre

Le 5 octobre, à la salle omnisports, 26 auteurs, 5 maisons d'édition, 3 photographes et un peintre proposaient leurs œuvres à la dédicace. 150 visiteurs environ, avec une ambiance toujours aussi appréciée par les auteurs et les exposants.

Hommage à Marcelle Delpastre

Pour le centenaire de sa naissance, un « Hommage à Marcelle Delpastre » a été proposé par Elisabeth Dravet, César Cassarine et Jean-Pierre Lacombe, le 15 novembre à 15 h salle Henri-Bonnet. Au travers de la projection de films, notamment le documentaire de Patrick Cazals *Marcelle Delpastre à fleur de vie*, et de nombreuses lectures, trente spectateurs ont pu se replonger ou découvrir l'univers foisonnant de cette grande poète, qui reste une des écrivains majeurs du Limousin

Conférence

Le 20 décembre à 15 h, salle Henri-Bonnet, une dizaine de personnes ont pu suivre une conférences passionnante de Jean-Marc Aubessard, ingénieur agronome : Histoire du vin, renaissance du vignoble corrézien. Cette conférence fut suivie d'un dégustation de vin.

MATERIEL

Boîte à livres

La boîte à livres a été installée le 31 janvier, en face du Foyer rural, au bourg de Sarroux. Elle fonctionne bien mais a servi de vide-greniers entre juin et septembre. Trop fragiles, les portes à fermetures et charnières inadaptées, et malgré un renforcement, ont été détruites par le dernier grand coup de vent. Elles vont être remplacées par un auvent et des joues.

Réserve

La mairie a affecté à l'ALC la partie du local électrique de la salle omnisports libéré par le Judo. Ce qui nous a permis, l'emménagement et l'installation du matériel de l'ALC précédemment stocké à l'ancienne école de Sarroux.

Le bilan moral est accepté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2025

Le bilan financier est présenté par Françoise Breton, trésorière :

Report 2024 :	2047 €
Dépenses 2025 :	3023 €
Recettes 2025 :	2525 €
Résultat 2025 :	-498 €

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Tous les membres du bureau sont démissionnaires et ne se représentent pas.

Le président lance un appel à candidatures et un seul candidat se présente : Jean-Pierre Lacombe pour le poste de Président.

Dans l'impossibilité de former un nouveau bureau, il est décidé de procéder à une Assemblée générale extraordinaire, dont la date va être rapidement fixée.

L'assemblée générale ordinaire s'achève à 17 h.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le samedi 21 février 2026, s'est tenue à la salle omnisports de Saint-Julien l'assemblée générale ordinaire 2025 de l'association Loisirs et Culture, en présence de 10 membres, une dizaine d'autres ayant donné procuration.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/01/2025, un seul candidat s'étant présenté, le président démissionnaire Jean-Paul Breton insiste sur le fait qu'en l'absence de nouveau bureau (trois membres au minimum en référence aux statuts) l'Association devrait être mise en sommeil, ce qui supprimerait tout événement et pourrait poser problème pour plusieurs activités régulières.

Après nouvel appel, les candidatures suivantes se présentent :

Jean-Pierre Lacombe pour le poste de Président ;
Jean-Paul Petit pour le poste de Vice-Président ;
Jean-Paul Breton pour le poste de Secrétaire ;
Karine Planet pour le poste de Trésorière ;
Françoise Breton pour le poste de Trésorière adjointe.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2026

Les activités régulières se poursuivent normalement.

L'exposition Art et Artisanat se déroulera du 8 au 16 août.

La Journée du Livre aura lieu le 4 octobre.

Karine Planet ouvre la piste d'une réunion de toutes les sections de l'ALC dans la salle omnisports, réunion ouverte au public

L'assemblée générale extraordinaire s'achève à 15 h 45.

La Journée du Livre 2025.



Journée de découverte de l'ALC

En réunion du bureau, le 9 avril 2026, un accord est trouvé pour réunir, dans une *Journée de découverte de l'ALC*, les 6 (ou 7) activités dans la salle omnisports afin que chaque membre puisse rencontrer les participants de toutes les activités, assister à des démonstrations et pouvoir s'initier.

Cette réunion aurait lieu le **samedi 27 juin** et sera réservée aux membres de l'ALC le matin de 10 h à 12 h.

S'ensuivra un repas en commun, chacun apportant sa part.

L'après-midi, **les mêmes activités seront ouvertes au public**, pour faire découvrir l'ALC et susciter des recrutements.

*Le bureau 2026 de l'A.L.C.,
De gauche à droite : J-P Breton, J-P Petit, J-P Lacombe,
F. Breton, K. Planet.*



Les échecs.

Nouvelle activité

Odile Naudet, habitante de La Vedrenne, avait sollicité un entretien avec le bureau pour nous propose de créer, au sein de l'ALC, une section **Gymnastique d'entretien / Pilates**.

Sa proposition est acceptée à l'unanimité, d'autant plus que la section a disparu depuis quelques mois.

Cette activité se déroulera à la salle Henri-Bonnet.



Association Loisirs et Culture
Sarroux - Saint-Julien

Le tir à l'arc.

AC SARROUX-SAINT-JULIEN
Association Loisirs et Culture
Sarroux-Saint-Julien

Expo Vente

Art & Artisanat

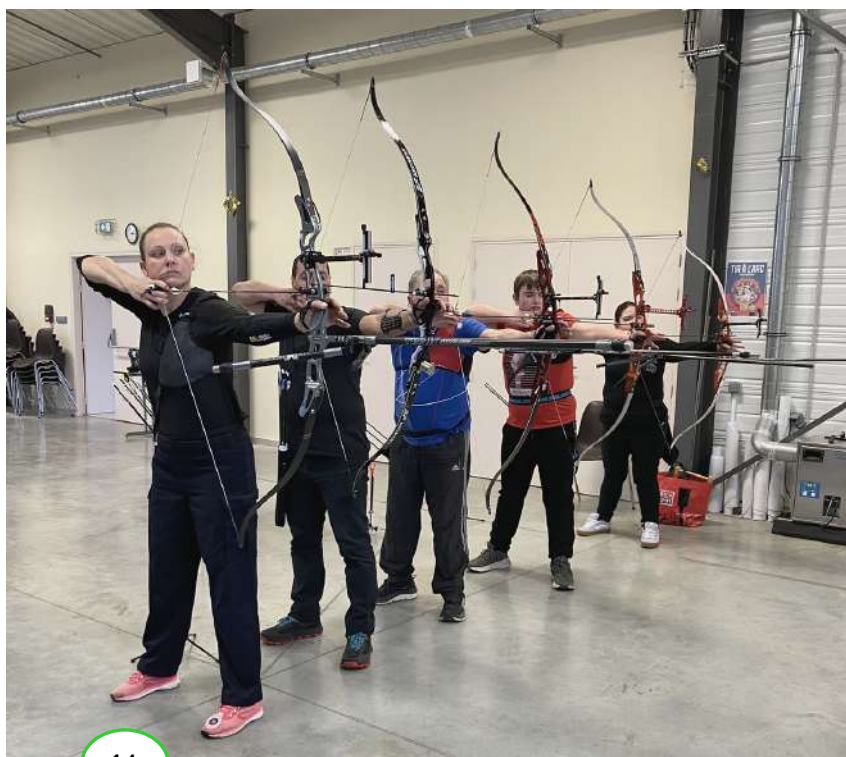
Plus d'une vingtaine d'Exposants

Peintures Vannerie Objets décoratifs Savons
Objets bois Figurines Couture etc...
Broderie Photos Miel

du 9 au 17 août 2025
Salle Omnisports de Saint Julien
Ouverture de 14 h à 19 h
Entrée libre

Renseignements 06 74 47 81 02

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS



LES AMIS DES REFLETS D'AUTOMNE

L'association **Les Amis des Reflets d'Automne** continue son petit bonhomme de chemin. Elle a fait de nouveau réimprimer les ouvrages de son Président et fondateur **Jean Louis Veillat**.

Avec le livre *Mon Chez Moi*, une superbe balade sur notre belle commune de Sarroux-Saint Julien vous attend à travers le vécu et le regard d'un homme amoureux de la nature. Venez découvrir ou redécouvrir les différents villages ainsi que la légende du site de Saint-Nazaire.

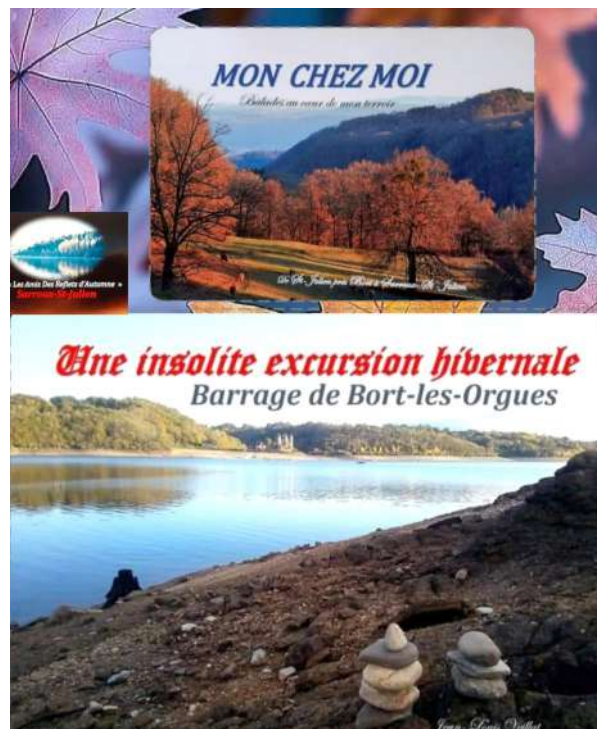
Le livre *Une insolite excursion hivernale* vous fera voyager sur le magnifique lac et sur le barrage de Bort-les-Orgues, entre clichés photographiques et histoire de la vallée.

Les ouvrages *Mon Chez Moi* et *Une insolite excursion hivernale* sont disponibles au prix de 27 €.

Réservation par mail à amisdesrefletsdautomne@orange.fr ou via le bureau tenu par deux enfants du pays au 06 86 41 71 45 ou 06 81 43 40 34.

Les Amis des Reflets d'Automne fêteront leurs 10 ans en fin d'année. Une belle récompense ! L'aventure continue.

À très bientôt !



COUP DE MAIN

L'association **Coup de Main** propose une réponse concrète aux personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre social et/ou professionnel sur notre territoire.

Objectifs et raison d'être de l'association :

- Lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales et professionnelles ;
- Proposer un accompagnement basé sur le respect des individus ;
- Développer une économie locale ;
- Apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité ;
- Participer aux politiques de l'emploi et de l'insertion du public en difficulté ;
- Créer des emplois sur notre territoire.



Afin de développer l'accompagnement socioprofessionnel et la formalisation de l'apprentissage en situation de travail, nous utilisons plusieurs supports d'activité :

- Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, élagage, etc.
- Création, entretien et balisage de sentiers de randonnées ;
- Sylviculture : dégagement, plantation, regarni et élagage de 0 à 6 m ;
- Mobilier extérieur bois : composteur, table de pique-nique, banc, etc.

L'année 2025 a prouvé l'aptitude de notre structure à réagir dans les situations économiques difficiles, tout en poursuivant la recherche d'amélioration du Projet associatif sans s'écarter de notre mission principale d'aide aux personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets concernant ces secteurs d'activité !

Contact : **Olivier Guérin** / Coup de Main
6, Le bourg de St Julien – 19110 Sarroux-St Julien
Tel : 05.55.96.72.53

LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

L'assemblée générale de La Dordogne de villages en barrages a eu lieu cette année, en février, sur la commune d'Arches. De nombreuses personnes étaient présentes, ce qui confirme une fois de plus l'intérêt que suscite notre association.

En 2025, a eu lieu l'inauguration de l'aire de refuge de Labessette ; la dernière aire est en cours d'achèvement sur la commune de Bassignac-le-Haut. Elle sera inaugurée en juin 2026, ce qui portera l'offre d'hébergement propre à l'association à cinq : Sarroux-Saint Julien, Laval sur Luzège, Confolent-Port-Dieu, Labessette, et donc Bassignac le Haut. Cette offre vient étoffer celles des nombreux hébergeurs privés qui soutiennent et suivent

La Dordogne de villages en barrages.

Nous remercions tous les bénévoles qui, sans relâche, s'emploient à maintenir les sentiers en état, à débarrasser les arbres tombés, à vérifier le balisage. Les kilomètres parcourus ne les arrêtent pas, de même que la construction des hébergements.

Nous remercions bien sûr les mairies qui nous soutiennent sans faille et nos financeurs sans qui cette belle aventure ne serait pas possible.

Rendez-vous sur les chemins ou venez nous découvrir et nous suivre sur le site de l'association ou sur les réseaux sociaux.

Patricia Pradel

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

Disparition de Georges Fonmartin

C'est avec une profonde tristesse que la communauté du judo a appris le décès de Georges Fonmartin.

Georges Fonmartin découvre le judo dans les années 1960 et 1970 au club du Kremlin-Bicêtre, en région parisienne. Sportif accompli, il pratique également le football et le ski, et s'engage chez les parachutistes. Il poursuit son parcours dans le judo avec exigence et passion, obtenant sa ceinture noire dans les années 1970 au sein du Collège des Ceintures Noires.

Sa vie professionnelle le conduit ensuite à mettre temporairement de côté les tatamis. Cadre dans les travaux publics puis dans la téléphonie mobile, il parcourt la France au gré de ses responsabilités. Parallèlement, il construit une vie de famille avec son épouse Anne-Marie, avec qui il a trois enfants, avant de s'installer en Haute-Corrèze, dans la maison familiale.

C'est là que le judo reprend toute sa place. Pendant de nombreuses années, Georges accompagne son fils Sébastien dans sa passion, avant de s'engager pleinement à ses côtés dans le développement du judo local. Ensemble, ils créent le Judo Club du Plateau bortoï, qui compte aujourd'hui trois dojos en Haute-

Corrèze. Au début du club à Margerides, il comptait même un ancrage local hors norme avec 78 licenciés pour un peu plus de 200 habitants sur la commune.

Dirigeant investi et bénévole incontournable, Georges Fonmartin s'implique durablement dans la vie associative. Il occupe notamment les fonctions de président du Judo Club du Plateau bortoï, participe activement au Judo Club d'Ussel, et devient membre du Comité de la Corrèze de judo. Par son engagement, il contribue au développement du judo en Haute-Corrèze et à la structuration des clubs.

Toujours présent sur les tatamis comme en dehors, Georges était reconnu pour sa disponibilité, sa bienveillance et son enthousiasme. Que ce soit lors des entraînements, des compétitions ou des réunions, il avait toujours un mot positif et encourageant pour chaque licencié. Il laisse derrière lui un club dynamique et profondément familial : son fils Sébastien en est aujourd'hui l'entraîneur ainsi qu'au club d'Ussel, son petit-fils Bastien vient d'obtenir sa ceinture noire et de se qualifier pour le championnat de France, tandis que sa petite-fille Alice pratique



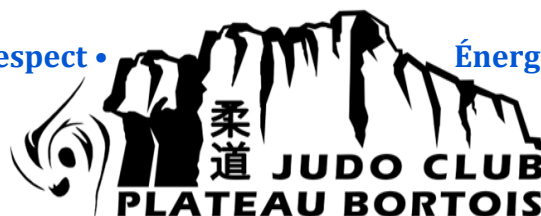
également le judo, perpétuant ainsi la passion transmise par Georges.

Son engagement a été salué par l'obtention de la médaille d'argent de la Fédération Française de Judo en 2018, ainsi que par la médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Aujourd'hui, le judo corrézien perd une figure essentielle, un homme de cœur et de valeurs, profondément attaché à la transmission et à l'esprit du judo.

Georges Fonmartin laissera le souvenir d'un homme positif, engagé, généreux et passionné. Son absence laisse un grand vide, tant sur les tatamis qu'au sein de la vie des clubs, où sa présence et ses encouragements manqueront à tous.

La communauté du judo adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



👉 Des cours pour tous les âges, tous les niveaux, toute la semaine ! Enfants, ados, adultes, seniors : venez découvrir le judo/jujitsu/taïso dans une ambiance dynamique et bienveillante.

📅 Les cours ont lieu du lundi au vendredi : judo/jujitsu, éveil Judo et motricité, scolaires, taïso : renforcement musculaire, abdos, fessiers, circuit training adapté...

📅 Nouveauté à prévoir : développement de cours à thème grâce aux différents dojos !

✳ Pourquoi nous rejoindre ?

- ♦ Encadrement diplômé d'État ;
- ♦ Progression adaptée à chacun ;
- ♦ Ambiance conviviale et motivante ;
- ♦ Activité complète : technique + physique + confiance en soi.



Une saison riche pour le club !

Le club compte 112 licenciés actuellement et poursuit sur une belle dynamique avec une saison particulièrement riche en événements, formations et en résultats sportifs.

Les encadrants continuent de se former afin d'améliorer l'organisation du club, comme en témoigne la participation de Sébastien Fonmartin à une formation départementale à Brive, consacrée au logiciel de tirage au sort et à l'organisation de manifestations.

Les judokas ont été très présents sur les tatamis, que ce soit en stage ou en compétition. Bastien Fonmartin a notamment été sélectionné pour un stage régional en Nouvelle-Aquitaine en février, tandis que Gabriel Toutain Niquet participait à un stage départemental à Bugat en avril. Plusieurs jeunes du club ont également pris part à un stage organisé au nouveau Dojo de Sarroux Saint-Julien, illustrant l'implication collective.

Le tournoi et l'animation départementale organisés à Ussel le 14 mars 2026, à l'occasion des 70 ans du club local, ont permis de mettre à l'honneur de nombreux jeunes judokas. Parmi les médaillés :

Maxence Raymond, Ondine Boin, Emy et Jade Contensouzas, Louison, Henri et Gabriel Stoltz, Marceau et Jade Marceau, Théo Borie, Margaux et Éloïse Sabatier, Evangeline Charmoillaux, Alice Fonmartin, Anastasia et Loucka Aubert, Thomas Dumas, Morrison et Lorenzo Lebailly, Cassandre Bourdial, Marie Brunooghe, No-

😊 Encadrement

Sébastien Fonmartin - Diplômé d'État Judo / Jujitsu / Taïso - spécialité perfectionnement sportif -

☎ 06 19 92 27 65 ✉ sebastien.fonmartin@orange.fr

📍 Nos dojos

Dojo Municipal – Route de Ribeyrolles, 19110 Bort.

Dojo du Collège Marmontel, 100 rue des écoles, Bort.

Dojo de Sarroux-Saint Julien – Salle Marcel-Bredèche, Le bourg de Saint Julien, 19110 Sarroux-Saint Julien.

Club Partenaire : Judo Club Ussel

📱 **Suivez-nous** : Facebook : Judo Club du Plateau Bortois / Ussel Instagram : @judo_plateau_bortois_ussel

🤝 Rejoignez-nous !

👉 Essai gratuit - Débutant ou confirmé, enfant ou adulte... Il y a forcément un cours fait pour vous !

hann Chazoule Gelly, Gabriel Toutain Niquet, Antonin Vercauteren Niquet, Alexandrine Portal, Camille Fouillade, Jade Caron, Justien et Léandre Trotier, Noé Manzagol, Lila Sanz, Emy Gatiniol, Elioth Roussel Walfart, Célia Ollier, Clélia Fongarnand, Amélia Valeix, Mailly Clebert, Tiago Paredes, Mélino Moulier Desmurget, Ezian Souriac, Agate Dubois et Mathéo Hurgon Richou.

Lors des championnats de zone benjamins, Chloé Pennequin (-63 kg), Emy Gatiniol (-36 kg) et Lila Sanz (-44 kg) ont représenté le club, accompagnées par leur coach Sébastien Fonmartin. *Chloé est sélectionnée pour le championnat Nouvelle Aquitaine en mai prochain.

Focus – Bastien Fonmartin, une saison aboutie

Très actif tout au long de la saison, Bastien Fonmartin s'est illustré à de nombreuses reprises dans différents domaines judo : sportif, enseignement, grade...

Il se classe parmi les 14 meilleurs au tournoi national label A espoir d'Orléans dans sa nouvelle catégorie (-50 kg), avant de remporter le championnat de zone cadets « Espoir » en mars. Il confirme ensuite son niveau avec une 5^e place par équipes au championnat régional 1^{ère} division à Agen, puis réalise une performance majeure en terminant 3^e sur 25 au championnat régional Nouvelle-Aquitaine « Espoir » à Lormont, décrochant ainsi sa qualification pour le championnat de France. Le même jour il termine les épreuves pour l'obtention de la ceinture noire à tout juste 14 ans (article à venir dans le prochain bulletin). *Bastien fait partie du Pôle Espoir Limoges (structure de haut niveau) mais reste licencié au club.

L'Atelier, une fresque humaine et poignante à ne pas manquer

Samedi 20 juin 2026, la vie culturelle de Sarroux-Saint Julien s'animerait d'une émotion particulière. La troupe *Les Tréteaux du plateau* investira la Salle Henri-Bonnet pour présenter *L'Atelier*, l'œuvre magistrale de Jean-Claude Grumberg, publiée en 1979.

Jean-Claude Grumberg : La mémoire au bout du fil

Considéré comme l'un des plus grands dramaturges français contemporains, Jean-Claude Grumberg livre avec cette pièce un récit aux racines profondément autobiographiques. Fils de déporté, il a lui-même travaillé comme apprenti tailleur dans sa jeunesse. Cette expérience intime imprègne chaque dialogue de la pièce. Son génie réside dans sa capacité à traiter de la tragédie avec une humanité désarmante, maniant ce qu'il appelle le « *rire à travers les larmes* » pour conjurer l'oubli.

L'histoire : reconstruire sur les décombres

L'action se situe dans un atelier de confection pour hommes à Paris, entre 1945 et 1952. Sur scène, nous suivons le quotidien de couturières – Simone, Gisèle, Marie et les autres – qui s'activent sous l'œil de Léon, le patron. Elles travaillent, se disputent, plaisantent et partagent leurs maigres repas.

Mais derrière le bruit des machines à coudre, le silence des absents est assourdissant. Dans cette période de l'immédiat après-guerre, ces femmes attendent le retour d'un mari, d'un père ou d'un fils disparu dans les camps. *L'Atelier* est le récit de cette reconstruction impossible et pourtant nécessaire, où la banalité des gestes quotidiens devient un acte de survie et de résistance face à l'horreur.

Le théâtre amateur : un lien vital pour nos territoires

Accueillir une telle représentation est essentiel pour le dynamisme de notre commune. Le théâtre amateur, porté par la passion et l'engagement de troupes comme « *Les Tréteaux du plateau* », est le véritable poumon culturel de nos zones rurales. Il offre un accès à une culture exigeante et de qualité « *au coin de la rue* », tout en créant des espaces de rencontre et de dialogue entre les habitants. Soutenir ces représentations, c'est faire vivre l'esprit de convivialité et de partage qui caractérise notre territoire.

« *Ce qui m'a touché ces dernières années c'est d'être cité dans les manuels scolaires et d'être beaucoup joué par les amateurs. Savoir que tous les jours il y a des jeunes qui travaillent sur certaines de mes pièces et qui se replongent dans les livres d'Histoire, vont voir leurs grands-parents pour leur poser des questions, cela donne un peu de sens à ce que je fais.* » Jean-Claude Grumberg



Informations pratiques et tournée

La représentation à Sarroux-Saint Julien aura lieu dans la **Salle Henri-Bonnet**, le **samedi 20 juin 2026 à 20 h 30**.

Si vous ne pouvez être présents à cette date, la troupe sillonne la région tout au long du printemps et au-delà :

- Meymac**, Cinéma Soubise, lundi 25 mai, 15 h ;
- Vebret**, Salle des Fêtes, samedi 30 mai, 20 h 30 ;
- Sérandon**, L'Arbre du renard, samedi 6 juin, 20 h 30 ;
- Laroche-près-Feyt**, Salle des Fêtes, dimanche 7 juin, 15 h ;
- Neuvic**, Salle Polyvalente, samedi 13 juin, 20 h 30 ;
- Sarroux-Saint Julien**, Salle Henri-Bonnet, samedi 20 juin, 20 h 30 ;
- Saignes**, Centre socioculturel, samedi 27 juin, 20 h 30 ;
- Vignols**, Salle des Fêtes, dimanche 28 juin, 15 h.

Pourquoi jouer à Vignols ?

Jean-Claude Grumberg a été recueilli durant la guerre par une famille paysanne corrézienne de Vignols en tant qu'enfant de déporté.

Son père et son grand-père ont été arrêtés par la milice le 2 mars 1943... direction Auschwitz-Birkenau. Ils ne sont jamais revenus.

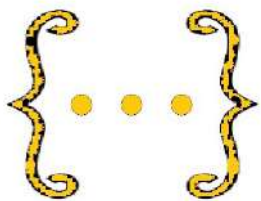
Ce lieu de mémoire est un hommage rendu à ce grand écrivain !

Réservations & informations

- Par téléphone : 07 85 96 02 85
- Par mail : marie-francoise.delposen@sfr.fr

Entrée libre, « Au chapeau ».

Venez nombreux partager ce moment de théâtre authentique et soutenir les artistes de notre plateau !



Parenthèses . . .

Centre aqua-récréatif des Aubazines : une fermeture estivale nécessaire face à l'urgence de la ressource eau

À l'approche de la saison estivale, période traditionnellement synonyme de loisirs et de rafraîchissement, la non-ouverture du centre aqua-récréatif s'inscrit dans un contexte sérieux et responsable, dicté par des enjeux techniques et environnementaux majeurs.

C'est bien la question de l'eau qui se trouve au cœur de cette décision. L'eau est une ressource vitale, indispensable à notre vie quotidienne, à l'agriculture et aux équilibres naturels. Sur notre territoire, elle se fait de plus en plus rare pendant la période estivale. Les épisodes de sécheresse se multiplient et les restrictions d'eau deviennent fréquentes.

Depuis sa création, le centre aqua-récréatif est confronté à des fuites d'eau persistantes. Dans ce contexte, maintenir en fonctionnement une installation présentant des pertes importantes serait en contradiction avec les impératifs de préservation. Chaque geste visant à limiter le gaspillage participe à un effort collectif devenu incontournable. La fermeture estivale du centre aqua-récréatif, bien que regrettable pour les vacanciers et les habitants du territoire, doit donc être comprise par tous comme une mesure de responsabilité. Elle permettra d'engager les investigations et travaux nécessaires, tout en affirmant une priorité claire : préserver une ressource en eau précieuse, aujourd'hui fragilisée.

La piscine de Bort restera ouverte pendant la période estivale.



Une belle réussite

Le 25 février 2026, le lycée Bernard de Ventadour d'Ussel organisait un concours d'éloquence ouvert aux élèves de seconde, première et terminale. Les élèves étaient amenés à réfléchir sur une phrase de Gandhi : « Il n'est pas nécessaire d'éteindre la lumière des autres pour que brille la sienne ».

Une dizaine d'élèves a relevé le défi et proposé des textes variés, originaux, plus ou moins personnels et bien argumentés. Tous ces jeunes ont ensuite présenté leur prestation, à la salle Jean-Ferrat, devant un jury composé de deux membres du Lions Club (organisateur du concours), d'une avocate, d'un journaliste et de deux enseignants.



Lison Gouet, 15 ans, élève de seconde au lycée d'Ussel, fille d'Aurélié et Vincent Gouet, domiciliés à Ciaux, sur notre commune, a participé à ce concours en proposant une prestation argumentée et originale. Le jury ne s'y est pas trompé car elle a remporté la seconde place, avec un écart d'un dixième de point avec la lauréate.

Nous présentons toutes nos félicitations à cette brillante lycéenne !

*Le groupe des participants,
avec Lison, 5^{ème} à partir de la gauche.*

Nomade Studio – Photographe à Sarroux-Saint-Julien

Installée à Sarroux-Saint Julien, Marion Nicolas est photographe professionnelle et fondatrice de Nomade Studio depuis 2021. Elle exerce en Corrèze et plus largement en Auvergne. Elle propose des séances photos pour les familles, la maternité, les naissances, les mariages ainsi que des portraits.

Les séances se déroulent en extérieur, au cœur des paysages locaux, ou dans son home studio à domicile. Son approche est naturelle et bienveillante : pas besoin de savoir poser. Marion privilégie les moments spontanés, les échanges et le mouvement, afin de capturer des images sincères, qui ressemblent vraiment aux personnes qu'elle photographie.

En parallèle de son activité, elle participe régulièrement à des concours photographiques. Elle est notamment engagée dans le concours Portraitiste de France 2027, et son travail a déjà été récompensé à plusieurs reprises.

Nomade Studio accompagne aussi bien les particuliers que les professionnels dans leurs projets, du souvenir de vie aux besoins en image.

➔ **Informations** : Nomade Studio – Marion Nicolas, 68 Beauregard, 19110 Sarroux-Saint-Julien



07 88 84 66 03

nomadestudiophotographe@gmail.com

www.nomade-studio.fr

Facebook : [nomadestudio19](#)

Instagram : [nomade_studio_19](#)



Le P'tit Tour USEP

La trentième édition du P'tit Tour USEP se déroulera cette année du 8 mai au 30 juin 2026. Cette manifestation nationale, résolument tournée vers les mobilités actives et l'éducation à la sécurité routière, rassemble chaque année 60 000 enfants de 3 à 11 ans, à vélo ou à pied, sur des parcours répartis sur l'ensemble du territoire, y compris Outre-mer.

À l'occasion de l'étape 100% corrézienne du Tour de France (Malemort – Ussel) le 12 juillet 2026, l'USEP propose une journée autour du vélo sur le site de Ponty à Ussel, le 18 juin 2026. La classe de CM1 et CM2 de l'école des Alouettes participera à cette journée. Les enfants seront regroupés sur le site de Ponty. Les classes venant de l'extérieur effectueront une randonnée vélo qui les conduira à franchir symboliquement la ligne d'arrivée de l'étape du Tour de France, au collège Voltaire. Les autres classes participeront à des ateliers autour de la sécurité routière, la mécanique, les premiers secours et autres. L'après-midi, les deux groupes seront inversés. A l'occasion de cette journée, les élèves auront la possibilité de passer leur Bloc 2 (savoir circuler) et leur Bloc 3 (circuler en autonomie sur la voie publique).

Toutes les mesures de sécurité sont bien sûr mises en œuvre par l'USEP et la commune d'Ussel pour que tous les déplacements s'effectuent dans des conditions optimales.



En bref . . .



La nouvelle mairie :

Le dossier est jugé prioritaire et bénéficie d'éléments favorables, notamment le statut de « Village d'avenir » de la commune et les efforts liés à la fusion des anciennes communes de Sarroux et Saint-Julien.

Ces nominations marquent une étape importante pour renforcer l'accueil du public, améliorer le suivi administratif et accompagner les projets de la commune.

Commerces :

Un projet d'installation d'un boulanger sur le plateau bortoïs est évoqué. Par ailleurs, plusieurs porteurs de projets sont intéressés par la reprise du restaurant local, les propositions seront bientôt étudiées par le conseil municipal.

Loisirs et culture :

Des projets privés de loisirs sont à l'étude sur le territoire de la commune. La création d'une bibliothèque associée à une « Micro-folie » est évoquée dans l'extension de la future mairie.

Énergie :

Des projets agrivoltaïques sont présentés, mais se heurtent à la réglementation stricte de la Chambre d'agriculture de la Corrèze et aux contraintes de saturation du réseau électrique pour les producteurs.

Santé et services :

La recherche de professionnels de santé se poursuit activement, avec l'espoir d'arrivées prochaines, complétant les services d'une ostéopathe déjà présente ponctuellement.

Renseignements en mairie.

École :

L'année scolaire 2025/2026 a été marquée par quelques soucis de remplacements au sein de notre groupe scolaire des Alouettes. Bien que certains parents aient pu être inquiets de la situation, nous envisageons l'avenir de façon plus positive. Une enseignante, ayant demandé sa mutation, sera remplacée et les effectifs devraient se maintenir voire augmenter (malgré une démographie défavorable à l'échelle du département), grâce au dynamisme (y compris en termes de natalité) de notre commune. Nous invitons donc les parents à se rapprocher de la mairie pour l'inscription de leurs enfants.

Le marché des Plaines :

À partir du 12 mai, et chaque mardi, à partir de 17 h, producteurs et artisans vous accueilleront au Marché des Plaines, 6 Les Plaines, 19110 Sarroux-Saint Julien, organisé par la Maison Maubert. Petite restauration sur place et possibilité de s'abriter dans le hangar en cas de mauvais temps.

Le verger d'Andregeat fait peau neuve :

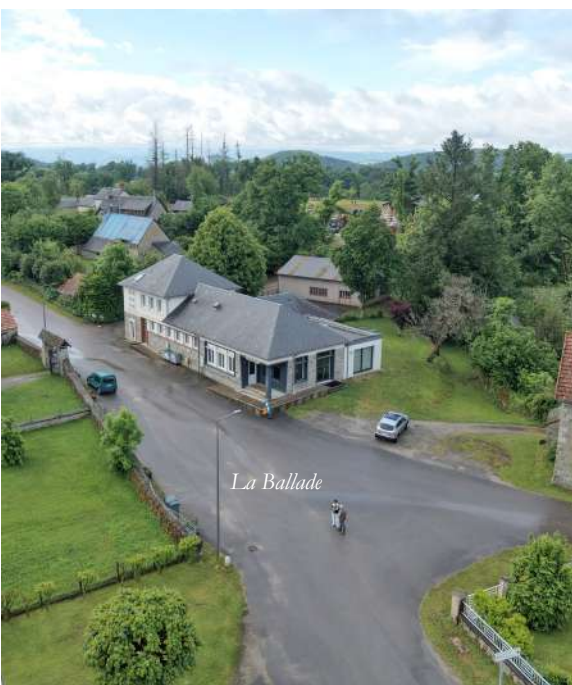
Noémie Bouvard a repris le verger et engagé des travaux importants. Le verger sera bientôt prêt à accueillir le public. La cueillette des myrtilles sera ouverte du mercredi au dimanche de 8 h à 16 h à partir de fin juin.

Renseignements au 07-80-38-94-15

Déchets verts :

Les terrains communaux n'ont pas vocation à accueillir les déchets verts du privé. HCC fournit gratuitement des composteurs, avec une formation d'une heure.

Renseignements en mairie.



ESPACE BALLADE, D'HIER À AUJOUR'HUI

C'est vrai que « Tiers-lieu », ça faisait pas très fun..., et même, comme il s'en trouve désormais un peu partout, plus proche de « non lieu » que de « lieu dit », pour reprendre l'humour du jazzman Bernard Lubat.

Et puis l'on s'est souvenu que sur le CD inclus dans l'ouvrage *Le pays de Bort terre d'oc* (page 22, retranscrite et traduite pp.138 à 145), Pierre Galeyrand (1918-2006), natif de Saint-Julien, amoureux incondicional et fin connaisseur de son bourg, nous signalait qu'autrefois, cet espace, cette placette devant la mairie, était appelé, dans la

langue du pays, *La Balada*, littéralement « le lieu où l'on danse ».

Ce mot occitan *balada*, rendu en français par « ballade » désigne d'ailleurs souvent en Limousin la fête patronale – le Poitou, le Berry, la Touraine et le Nivernais ont également *ballade*, dans le même sens. Le Robert admet encore « baller », pour « danser ». Tous ces termes – et « bal » également –, sont issus du verbe latin BALLARE, danser.

Le Tiers-lieu du bourg de Saint-Julien portera donc à présent le nom d'**Espace Ballade**, un clin d'œil à hier pour faire le lien avec aujourd'hui, un petit pont par-dessus le grand ruisseau du temps.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Yazid LAFORGE le 18 décembre 2025, fils de Jean-Charles LAFORGE et de Madiha GSSIM ;
Lucie LAVEGETTI, le 31 janvier 2026, fille de Grégory LAVEGETTI et de Eva TISSIER ;
Noëline LOUBEYRE, le 24 février 2026, fille de Mickaël LOUBEYRE et de Estelle AUBIN ;
Sabin BOURGET, le 31 mars 2026, fils de Thomas BOURGET et de Muriel JOLIVET ;
Camille LALO, le 03 avril 2026, fille de Anthony Lalo et de Manon Gibert.

Décès

Yvette POMMIER décédée à Vallon-en-Sully (03) le 2 janvier ;
Andrée SERRE décédée à Yerres (91) le 19 janvier ;
Claude CHEMINADE décédé à Riom-ès-Montagnes (15) le 21 janvier ;
Roger VERGNOL décédé au Mont-Dore (63) le 03 mars ;
Marguerite VERNANGEAL décédée à Ussel le 18 mars ;
Georges FONMARTIN décédé à Sarroux-Saint Julien le 22 mars ;
Nicole GALVAING décédée à Authezat (63) le 27 mars ;
Michel GAILLARD décédé à Ussel le 08 avril ;
Irène BRUT, veuve VENNAT, décédée à Chamalières (63) le 13 avril .

Mariage

Charlotte FALCON et Valentin LEMERCIER le 02 mai.

PACS

Noémie BRUN et Pierre DELPUECH le 23 avril 2026.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	sur demande
14 h - 17 h	14 h - 17 h	-	14 h - 17 h	14 h - 16 h	-

Mairie de Sarroux-Saint Julien 📠 76, le bourg de Sarroux, 19110 Sarroux-Saint Julien



05-55-96-04-07



sarrouxsaintjulien@orange.fr

<https://www.sarroux-saint-julien.fr/>



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : S'INFORMER ET FACILITER LE QUOTIDIEN !

En complément de notre page Facebook suivie par nombre d'entre vous, le site **sarroux-saint-julien.fr** permet d'accéder à d'autres informations et services utiles : en plus des actualités locales on y trouve notamment un agenda des événements à venir, les versions numérisées des précédents journaux *Chez nous*, la liste des associations et des entreprises de la commune, leurs contacts et les activités et services proposés, des adresses d'hébergements touristiques, etc.

Un onglet « Vie pratique » permet de réaliser de nombreuses démarches administratives en ligne (notamment en matière d'état civil et d'urbanisme), de faire une demande de réservation de la Salle des fêtes, tandis qu'un onglet « Vie scolaire » permet aux parents de consulter les menus de la cantine et les activités du centre de loisirs.

Nous allons faire vivre et évoluer cet espace conçu pour vous accompagner, alors n'hésitez pas à vous connecter !



Patrimoine de Sarroux-Saint Julien :
le bourg de Sarroux, vue aérienne.

RÉDACTION & MAQUETTE

(hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Bénédicte Frisée,
Nicolas Jouve, Jean-Pierre
Lacombe, Thomas de Mijolla,
Marion Nicolas, Danielle Noilhetas.

PHOTOS

(hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Marion Nicolas,
Danielle Noilhetas.

**SARROUX
SAINT-JULIEN**
Commune Nouvelle

« Un groupe grandit quand chacun y trouve
sa place sans prendre celle des autres. »